

# AIDE-MÉMOIRE

## Télétravail en raison de la COVID-19

### MÉTHODE À TAUX FIXE TEMPORAIRE

- Nombre de jour en télétravail (OBLIGATOIRE)

### MÉTHODE DÉTAILLÉE

(Des frais supplémentaires s'appliquent)



- Nombre de jour en télétravail (OBLIGATOIRE)
- Dans quel type d'espace travaillez-vous? (pièce désignée ou aire commune)
  - Si aire commune, fournir le nombre d'heures travaillées par semaine
- % de la superficie de l'espace de travail par rapport à la taille totale de votre domicile
- Chauffage et électricité
- Internet
- Entretien et réparations mineures (ex : produits ménagers, ampoules, etc.)
- Loyer (si locataire)

N'oubliez pas de fournir les formulaires T2200S et TP-64.3S signés par l'employeur.

#### 1<sup>re</sup> COMPARER LES 2 MÉTHODES

[Comparez les 2 méthodes de déduction - Dépenses de travail à domicile pour les employés - Canada.ca](#)

#### 2<sup>e</sup> SIMULATEUR

[http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/outils/teletravail-fr.asp?fbclid=IwARlpCPLyxOKmb06dPsIIG-hmb5hKyo80Ulp\\_5fjrDSb3GwYTOVfVw9Uang](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/outils/teletravail-fr.asp?fbclid=IwARlpCPLyxOKmb06dPsIIG-hmb5hKyo80Ulp_5fjrDSb3GwYTOVfVw9Uang)

#### 3<sup>e</sup> CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ - MÉTHODE SIMPLE

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/sujets/tout-votre-declaration-revenus/declaration-revenus/remplir-declaration-revenus/deductions-credits-depenses/ligne-229-autres-depenses-emploi/espace-travail-domicile-depenses/qui-demander/taux-fixe-temporaire.html>

#### 4<sup>e</sup> CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ - MÉTHODE DÉTAILLÉE

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/sujets/tout-votre-declaration-revenus/declaration-revenus/remplir-declaration-revenus/deductions-credits-depenses/ligne-229-autres-depenses-emploi/espace-travail-domicile-depenses/qui-demander/methode-detaillee.html>